

surveillants, consulté, n'a rien trouvé dans ses souvenirs qui pût s'appliquer au cas présent. Enfin de compte, les quilles sont restées à la porte, et il a été fait à assavoir aux détenus que les autorités de Sainte-Pélagie en référeront à la préfecture.

L'Avenir national, dont le rédacteur en chef est précisément en villégiature sur le piédestal que vous savez, ajoute :

« Nous comprenons la susceptibilité de M. le directeur de Sainte-Pélagie. Il n'est pas bon que des détenus politiques, des journalistes s'habituent à renverser quoi que ce soit, quilles de bois ou autres.

« Evidemment, c'est là le motif de l'interdiction: nous ne saurions raisonnablement en imaginer un autre. »

Une comparaison faite par la Liberté :

« A la grande Diète de la presse européenne, par quel journal l'Angleterre est-elle plus particulièrement représentée ?

— Par le Times.

« Par quel journal la France est-elle plus particulièrement représentée ?

— Par le Petit Journal.

« Voilà cependant à quel niveau l'arbitraire fiscal a fait descendre la France. »

Et à l'étranger combien de lecteurs ne jugent de l'esprit d'un pays que sur ses journaux, comme on juge de la qualité d'une étoffe sur un échantillon.

Pour la chronique du jour : A. DORMEIL.

On lit dans l'Indicateur de Tourcoing :

« Il y a des journaux qui se plaisent à dénigrer tous les actes du Gouvernement, à suspecter ses intentions, à méconnaître ses bienfaits. Les gens qui les écrivent croient se donner de l'importance en faisant de l'opposition; ils ne se donnent que du ridicule.

« Si ce n'était que cela, il n'y aurait pas grand mal; mais malheureusement, quand tout concourt à prouver que l'Europe entière a besoin de la paix et veut sincèrement la conserver, les journaux en question font tout ce qu'ils peuvent pour raviver les inquiétudes prêtes à s'effacer. Quand la confiance est si nécessaire pour favoriser la reprise du commerce, ils prennent à tâche de l'ébranler par des renseignements puisés aux sources les plus équivoques et même les plus malveillantes.

« Qu'on laisse donc une bonne fois ces esprits chagrins barboter dans leur mare comme des oiseaux de mauvais augure et qu'on marche résolument vers un meilleur avenir. Nos populations souffrent, il est vrai; mais quel est le pays où l'on ne souffre pas davantage? Est-ce l'Angleterre où le paupérisme fait des progrès effroyables et où la guerre civile est à chaque instant prête à éclater? Est-ce la Prusse où les habitants des campagnes sont obligés de s'expatrier pour trouver à se nourrir? Est-ce la Russie où des milliers d'individus meurent de faim? Est-ce l'Italie où le brigandage deviendra, si cela continue, le meilleur moyen d'existence? »

« Portons nos regards vers le passé : toutes les crises ont eu un fin. Celle-ci touche évidemment à son terme. Au lieu de désespérer les pauvres gens, préchons plutôt l'espoir et la confiance. — J. MATHON. »

Ceux qui, comme nous, ont lu, par hasard, dans l'Indicateur de Tourcoing, la terrible philippique que nous reproduisons, se sont peut-être demandé pourquoi ce journal prend la peine d'admonester ceux quiconque se permet de suspecter les intentions du Gouvernement et de méconnaître ses bienfaits.

Si nous avions le malheur d'être au nombre des journaux qui se sont attiré par leur « opposition » des reproches aussi sévères, nous en serions véritablement désolé. — Aussi, comprendra-t-on tous les regrets que nous éprouvons de n'oser prendre ici la défense de ces journaux. Il y aurait, de notre part, une grande témérité à vouloir essayer une défense si difficile. — Si c'eût été possible, nous l'eussions fait avec tous les égards que l'on doit à un vétéran de la presse. — En lui rappelant toutes les luttes qu'il a dû soutenir pendant sa longue carrière de journaliste, nous l'eussions adjuré de se montrer moins sévère même envers ceux de ses confrères, qui ont le tort impardonnable de barboter dans une mare (!)

Nous sommes forcé de convenir que cette nouvelle manière de faire de « l'opposition » n'indique pas précisément des goûts fort distingués.

L'Indicateur a peut-être tort de blâmer sans pitié ces journaux qui ne reconnaissent pas que « tout est toujours pour le mieux sous tous les gouvernements... » qui se succèdent. — Un peu plus d'indulgence envers des confrères les ramèneraient sans aucun doute dans la bonne voie.

Parmi les esprits chagrins, dont parle l'Indicateur, on en trouverait peut-être qui

se rappellent comment se terminent les crises... qui ont une fin :

La crise qui commença en 1786, finit le 21 janvier 1793...

Celle de 1827-1828, prit fin le 29 juillet 1830...

Celle de 1846-1847, se termina le 24 février 1848...

Consolons-nous : « Toutes les crises ont eu une fin ». C'est là une très-remarquable vérité à laquelle n'ont point songé ceux qui osent se plaindre de la triste situation présente.

Hâtons-nous de dire que nous souhaitons comme beaucoup d'autres, voir la crise actuelle se terminer promptement pour nous conduire vers un meilleur avenir.

Personnellement, nous ne pouvons que plaindre les journaux admonestés par l'Indicateur de Tourcoing, et qui viennent de recevoir une si profonde atteinte. Ils se garderont bien de formuler la moindre réclamation. Nous ne blâmerons point leur silence, même au risque d'être accusé de faire cause commune avec eux.

J. REBOUX.

### CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons la lettre suivante :

« A Monsieur le rédacteur du Journal de Roubaix.

« Monsieur,

« Dans votre numéro du 16 courant, une personne qui se cache sous l'anonyme d'un abonné, profite d'un accident arrivé en mon absence pour lancer contre moi une accusation très-exagérée.

« Permettez-moi de profiter aussi de votre journal pour remettre la question dans son état, afin que le public soit suffisamment renseigné.

« Mercredi 12 courant, un jeune cheval que mon cocher attelait pour le compte d'un amateur de la ville, par un saut imprévu, s'est échappé de ses mains, au moment où il le mettait à la voiture et s'est enfoncé, mais sans brancard, puisqu'il n'était pas encore attelé, jusqu'au milieu de la rue Inkermann ou, pris dans ses harnais, il est tombé et a été arrêté par ce fait, n'ayant occasionné aucun accident.

« Quant aux reproches que l'on me fait de dresser des chevaux sur la voie publique, j'y ferais les réponses suivantes :

1° Mettant hors de cause les habitants de la rue Inkermann, où je n'habite pas et ne vais jamais, je dirai que, sur les personnes habitant les dix maisons du côté de la rue des Arts où est située mon écurie, aucune ne s'est plainte jusqu'à ce jour, et voilà bientôt deux ans que j'exerce mon métier, et de plus, elles sont toutes prêtes à me signer une attestation comme quoi mon métier ne les a jamais gênées et ne leur a causé aucun dommage ;

2° Que pour faire le métier de marchand de chevaux lequel, paie à la ville aussi bien que tous les autres métiers, ses impôts et contributions et droits d'octroi, et comme tel, a le droit d'exercer, sauf à être responsable de son industrie, il faut de l'espace pour ce mouvoir, et sous ce côté-là et à ce point de vue, la rue des Arts vaut mieux que toute autre, étant moins affairée ;

3° Que la rue des Arts étant une des rues de la ville les mieux situées à cet effet, il arrive souvent que des amateurs viennent y exercer leurs chevaux ce dont je ne puis être responsable ;

4° Que si la ville avait comme toute autre une promenade, un manège civil ou au moins un marché aux chevaux où l'on puisse les exercer, on pourrait comprendre que l'Administration défende l'exercice sur la voie publique ;

5° Que même dans les villes où il existe des promenades, un manège civil ou marché aux chevaux, l'Administration laisse sous la responsabilité de chacun le dressage des chevaux attelés sur la voie publique, comprenant en cela que pour avoir des chevaux bien dociles par la suite il faut les habituer à tout ce que l'on rencontre dans la rue. Il en est de même dans la rue Impériale à Lille où tous les jours on essaie des chevaux attelés.

« Vous voyez, Monsieur le rédacteur, par tout ce qui précède, combien la plainte ainsi que la relation de l'accident ont été exagérées, probablement dans un intérêt personnel. C'est pourquoi, j'attends de votre impartialité l'insertion de ma lettre dans votre plus prochain numéro.

« Veuillez accepter, Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

« EDOUARD CRÉPIN.

« Roubaix, 17 février 1868. »

La lettre à laquelle répond M. Crépin était signée d'un nom qui nous est personnellement connu; ce n'était donc pas une lettre anonyme et l'auteur nous garantissant l'exactitude des faits, nous n'avions aucune raison de les révoquer en doute.

La Chambre de commerce de Lille se réunira le 21 de ce mois à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprendra les objets suivants :

- 1° Fixation de l'époque du chômage des canaux ;
- 2° Exposition maritime du Havre ;
- 3° Expédition d'exploration au Pôle nord ;
- 4° Objets divers.

Au marché aux grains du 19 février, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 23 cent. à l'hect.

L'état major et la portion principale du 39e de ligne, en garnison à Avignon depuis le retour de Rome, vont tenir garnison à Lille où ils arriveront les 21, 23 et 26 février.

M. Greppo, ancien représentant du peuple à l'Assemblée constituante en 1848, où il siégeait sur le sommet de la Montagne, vient d'être arrêté sur le territoire français près la ligne frontière de Baisieux.

D'abord incarcéré à la maison d'arrêt de Lille, M. Greppo a été mis en liberté sous caution. On assure qu'il comparaitra prochainement devant le tribunal correctionnel de Lille comme prévenu du délit d'introduction d'un ouvrage condamné en France. Au moment de son arrestation, il était porteur d'un seul exemplaire du livre de M. Maurice Joly, les Entretiens de Machiavel et de Montesquieu.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### FAITS DIVERS

Mardi dans l'après-midi, un incendie a éclaté dans la gare de Charing-Cross, à Londres. On ne peut se faire une idée, disent les journaux anglais, de l'intensité des flammes et de la fumée qui, en quelques instants, ont envahi toute la gare. Plusieurs trains arrivaient en ce moment, les wagons étant fermés, les voyageurs poussaient des cris effrayants. Les wagons ayant été ouverts, ils couraient çà et là à la recherche de leurs bagages. Cela ressemblait à une sanve qui peut.

La police, de son côté, empêchait le public de se ruer dans la magnifique galerie vitrée de la station où tout commençait à craquer d'une manière formidable à cause de l'excessive chaleur. Toutefois, une petite partie de la toiture s'est écroulée et un homme a été blessé sérieusement.

Les succès obtenus par le QUINA LAROCHE ont mérité à son auteur les encouragements les plus flatteurs et conquis à cette préparation un rang exceptionnel, qui la dispense de toute énonciation élogieuse.

### 31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.  
Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES  
Adressez (en mandat-poste ou timbres poste) cinq francs au directeur du Bureau-Ératicitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevra, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

5 GROS LOTS, 350000 F.

7501

COMPAGNIE DES  
Mines de Béthune  
DÉPÔT DE  
CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE AL'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS  
2 fr. 85

l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)  
1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 90

l'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture rendu à domicile pour la ville (octroi compris)

GROS  
2 fr. 80

l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)  
1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 80

l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt mis en voiture pour la ville, (octroi compris)

GROS  
2 fr. 75

l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant)  
1<sup>re</sup> qual. 1 fr. 75

l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.  
S'adresser rue Pellart 31, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Changement de domicile

Estaminet de l'OURS BLANC

THÉOPHILE RASSAERT  
DEMEURE ACTUELLEMENT

Rue du Calvaire, Roubaix

Croix et plaques pour tombes.  
Chaines et entourages de tombeaux.  
Numéros pour tissages et filatures.  
Plaques de voitures et modèles en tous genres.

Le sieur RASSAERT se rendra au domicile des personnes qui désireraient voir son Album.

7463a

### ANNONCES

Etude de M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Decresme, près l'église Sainte-Elisabeth

### SEPT MAISONS A VENDRE

Pour en jouir de suite.

Le lundi 2 mars 1868, trois heures après-midi, M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera à l'adjudication définitive du bien ci-dessus désigné.

Il sera accordé toutes facilités pour le paiement des prix.

S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix.

1<sup>re</sup> 7464

### Capitaux à placer

S'adresser à M. TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière.

§ 7512

Etude de M<sup>e</sup> DUJARDIN, notaire à Lille, et de M<sup>e</sup> DUCROCCQ, notaire à Marcq

Lundi 24 février, à une heure, à Croix et Flers, dans les bois du château Fontaine, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> DUJARDIN et en présence de M<sup>e</sup> DUCROCCQ, notaire du vendeur, à la vente de très beaux

### BOIS-BLANCS

de très bonne qualité, ayant presque tous 2 à 3 mètres de circonférence.

Réunion dans la cour du Château.

231. 7449

Etude de M<sup>e</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix.

EMBRANCHEMENT DE L'ÉPEULE

JARDIN entouré de murailles

de la contenance de 44 ares environ

A LOUER

pour en jouir de suite

7503

ROUBAIX — rue du Grand-Chemin, 26.

### VENTE

par suite de faillite — de

### Meubles de Bureau

3 coffres forts, une caisse en fer, bureaux en chêne, glace, pendules, bureau-piano et son fauteuil en acajou, tapis de pieds etc.

Le samedi 22 février 1868, 9 heures du matin, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente.

211. 749e

### Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.

S'adresser au bureau du Journal.

7450

### Métiers à tisser

On désire louer une quinzaine de métiers à tisser de 93 à 100 centimètres, de construction de Georges Hodgson.

Réponse au bureau du Journal sous les initiales F. L.

§ 7473

### TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal.

7449

### Filature à louer

A louer une filature de laines peignées composée de 7000 broches renvideurs et autres, et les machines à préparer.

S'adresser Grande-Rue, 61.

§ 7401

### Maison à louer

A louer immédiatement, une maison à usage de fabrique ou de dépôt de tissus, située au centre de la ville. (habitation particulière et vastes magasins).

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal.

§ 7435

### Jardins à louer

A louer présentement, et à un prix très-modéré, une belle propriété d'environ 4,600 mètres carrés, avec une face sur une belle route, et à proximité de l'Embranchement, propre à faire jardins ou campagne.

On louerait la totalité ou on diviserait au gré des amateurs.

Conditions avantageuses.

S'adresser rue de l'Hospice n° 16, ou à M. A. Devos, jardinier.

§ 2621